

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

CIMES en quelques mots

CIMES est le pôle de compétitivité de l'ingénierie et des solutions pour la production manufacturière industrielle performante, responsable, personnalisée.

Il est présent sur les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine qui représentent plus de 30% de emplois français de la mécanique.

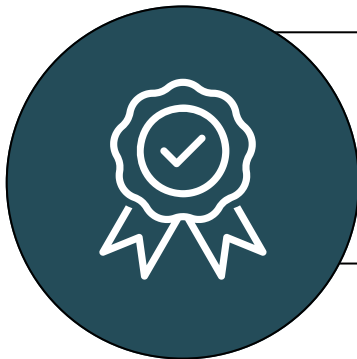


Notre mission est d'encourager et accompagner l'innovation au travers de projets collaboratifs depuis la R&D jusqu'à l'industrialisation des produits, procédés, solutions et services innovants. Notre écosystème innovant est riche de près de 500 acteurs issus de l'industrie, des organismes de recherche et de formation, et de centres de compétences.

Siège Social : c/o HALL 32 - 32, rue du Clos Four - 63100 CLERMONT-FERRAND
Association loi 1901 - RNA : W423003349
Siret : 485 223 366 00074 – TVA Intracommunautaire : FR 34 485 223 366

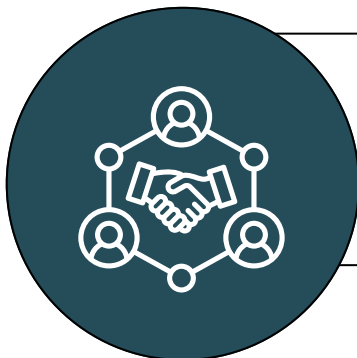
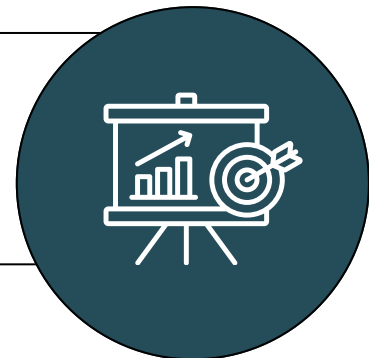
LES FONDAMENTAUX DU PÔLE

Le socle du pôle, au service de la filière et des adhérents.



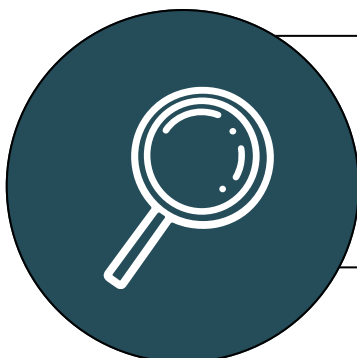
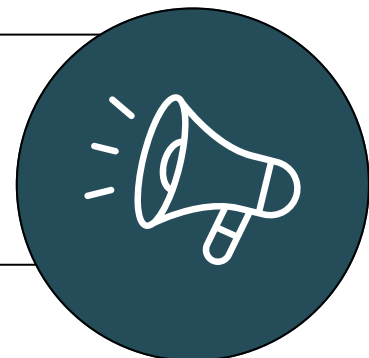
01. UN PÔLE RECONNU ET
LABELLISÉ PAR L'ÉTAT.

02. UNE VISION STRATÉGIQUE
POUR LA FILIÈRE.



03. UNE ANIMATION ET UNE
COORDINATION DE
L'ÉCOSYSTÈME.

04. UNE REPRÉSENTATION AUPRÈS
DES INSTITUTIONS ET
PARTENAIRES PUBLICS.



05. UNE VEILLE SUR LES
TENDANCES ET
INNOVATIONS.

L'OFFRE DE SERVICE

1

Rejoignez le collectif

Intégrez un réseau engagé pour innover, coopérer et se développer ensemble.

2

Boostez vos projets

Bénéficiez de conseils pour construire des projets et accéder à des financements.

3

Trouvez les bons partenaires

Soyez mis en relation avec des entreprises, des laboratoires et des acteurs clés.

4

Développez votre réseau

Accéder à des tarifs préférentiels pour participer à des événements et rencontrer des acteurs clés.

Pour accompagner vos projets et votre développement (inclus dans votre adhésion).

5

Montez en compétences

Accédez à des ateliers, retours d'expérience et actions collectives.

6

Anticipez les évolutions

Profitez d'une veille sur l'ingénierie mécanique et la production manufacturière.

7

Gagnez en visibilité

Valorisez vos savoir-faire grâce aux actions de communication et aux salons.

LA NOUVEAUTÉ 2026 : LES JETONS CIMES

Pour répondre à ses missions de **maillage territorial**, d'**ouverture à l'international** et d'**accompagnement vers une industrie performante, résiliente et responsable**, CIMES fait évoluer son offre.

À partir de 2026, certains services complémentaires deviennent accessibles via un système de **jetons prépayés, en option**, afin de :

- proposer un accompagnement plus individualisé ;
- gagner en souplesse et réactivité ;
- limiter la gestion administrative (une seule facture).

LE PRINCIPE DES JETONS CIMES

- Les jetons sont **achetés au moment de l'adhésion** (une seule facture).
- Ils sont **utilisables sur l'année civile** de votre adhésion.
- Pour cette **première année de lancement**, les jetons non consommés seront reportés sur l'année suivante.
- Leur consommation est **suivie et consolidée par CIMES**.

OFFRE DE LANCEMENT – ADHÉSIONS 2026

Pour accompagner la mise en place de ce nouveau dispositif, CIMES propose :

- 10 % de remise sur l'achat des jetons pour toute adhésion effective avant le 15 mars
- avec un report exceptionnel des jetons non consommés sur l'année suivante.
- Une manière simple de tester le dispositif dans des conditions avantageuses.

CE QUI CHANGE... ET CE QUI NE CHANGE PAS

Ce qui ne change pas	Ce qui évolue
L'adhésion annuelle reste inchangée.	Certaines prestations à la carte évoluent dans leurs modalités d'accès.
Elle continue de donner accès aux services collectifs et régaliens du pôle.	Ces prestations sont désormais mobilisables via un dispositif de jetons.
Veille générale des appels à projets.	Prestations détaillées ci-dessous.
Partage d'informations.	Recours libre et à la demande des adhérents.
Clubs thématiques et animation de l'écosystème.	Prestations entièrement optionnelles, sans caractère obligatoire.

L'OFFRE À LA CARTE

1 JETON = 50€ HT

Pour compléter votre adhésion et profiter d'accompagnements ciblés

1 À 3
JETONS
PAR PERSONNE

1

Participation aux journées thématiques

Assistez à des journées spécialisées pour découvrir de bonnes pratiques, échanger avec des experts et rencontrer des partenaires.

60 JETONS

2

Veille ciblée sur les appels à projets européens

Recevez des informations sur les opportunités européennes adaptées à votre secteur et à vos projets.

30 JETONS

3

Recherche et mise en relation pour projets européens

Identifiez et contactez des partenaires européens pour monter des consortiums solides et augmenter vos chances de succès.

75 JETONS

4

Diagnostic 360°

Analyse complète de votre projet d'industrialisation pour sécuriser la montée en série et identifier les axes d'amélioration.

15 JETONS

5

Capsule vidéo

Valorisez votre entreprise ou vos projets avec une vidéo courte, prête à être diffusée sur vos supports et réseaux.

BARÈME D'ADHÉSION

ENTREPRISES		Tarif HT	Tarif TTC
Entreprise en création (l'entreprise est créée depuis moins de 18 mois à la date de l'adhésion)		400 €	480 €
Entreprise unipersonnelle (le dirigeant effectue seul des prestations de R&D en lien avec les thématiques du pôle)		400 €	480 €
Entreprise de < 9 salariés		500 €	600 €
Entreprise de 10 à 49 salariés		700 €	840 €
Entreprise de 50 à 499 salariés		1 400 €	1 680 €
Entreprise de 500 à 2 999 salariés		2 500 €	3 000 €
Entreprise de 3 000 à 4 999 salariés		6 000 €	7 200 €
Entreprise de 5 000 salariés et plus		9 000 €	10 800 €
Sponsors		≥ 15 000 €	≥ 18 000 €
RECHERCHE & FORMATIONS			
RTO : Instituts de recherche nationaux, CTI et entités de valorisation nationales		4 000 €	4 800 €
Petits Établissements de formation (secondaires et / ou de moins de 200 diplômés)		1 200 €	1 440 €
Grands Établissements de formation (> 200 diplômés)		2 500 €	3 000 €
Grands Établissements de formation et recherche (dispositions particulières possibles selon politique du site)		4 000 €	4 800 €
AUTRES			
Organismes, partenaires institutionnels		1 100 €	1 320 €

RÈGLES DE BASE

L'adhésion au Pôle de compétitivité CIMES s'effectue sur une année civile, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Toutes les organisations se doivent d'être à jour de leur adhésion dès lors qu'elles sont impliquées dans un projet issu d'un accompagnement du pôle, membres d'une communauté du pôle, bénéficiaires d'une action du pôle.

Les entreprises ayant bénéficié d'une expertise avancée pour l'accompagnement de leurs projets notifiés se doivent de régler leur contribution sur ces projets et d'adhérer au pôle sur la durée de vie de ces projets.

Une contribution financière sera demandée sur les projets labellisés et notifiés.

PARRAINAGE

Le pôle de compétitivité est une association dont la vocation première est d'accompagner et promouvoir l'innovation.

La notion de parrainage est importante pour le développement de son écosystème. Afin de faciliter et accélérer l'intégration de nouveaux membres, un parrainage est proposé.

En reconnaissance de l'investissement du parrain, de son action de mentorat au sein de CIMES et au titre de l'accueil de son filleul, chacun (parrain et filleul) bénéficiera d'une réduction de 200€ HT sur le montant de son adhésion annuelle pour la première année de cotisation du filleul (et dans la limite de 200€ HT de réduction par an pour chacun des cotisants).

GESTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors de l'adhésion au pôle CIMES sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont strictement confidentielles et réservées à l'usage exclusif de CIMES.

Vos informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à la constitution d'un fichier des adhérents dans notre CRM.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos informations.

Si vous souhaitez émettre une réclamation quant au traitement de vos données personnelles ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail à contact@cimes-hub.com ou par courrier à CIMES Auvergne-Rhône- Alpes, HALL 32, 32 Rue du Clos Four 63100 Clermont-Ferrand.

• NOUS CONTACTER

• Jean-Christophe BAUDEZ Directeur général ✉ jc.baudez@cimes-hub.com	• Christine BERTRAND Responsable administrative et financière ✉ c.bertrand@cimes-hub.com
--	---



VOS COORDONNEES

Société :		
NOM Prénom du Dirigeant(e) :		
Statut juridique :		Effectif :
Description de l'activité (40 caractères max) :		
Siret :		Code NAF:
N° de TVA Intracommunautaire :		Chiffre d'affaires : €
Adresse :	CP :	Ville :
Adresse de facturation si différente :		
N°Tél :		Mail :
Site Internet :		
Zone de chalandise :		

Je soussigné(e) (NOM Prénom du dirigeant(e)) :

Déclare confirmer ma demande d'adhésion à CIMES Auvergne-Rhône-Alpes en qualité de Membre et :

☐ Signe et renvoie la nouvelle charte de déontologie

☐ M'acquiesce du montant de ma cotisation: € TTC

N° de TVA intracommunautaire : FR 344 85 223 366

☐ Souscrit à l'offre complémentaire (une facture vous sera adressée à l'issue de la souscription)

Nombre de jetons Montant(1 jeton=50€HT)

☐ Je ne souhaite pas que mon logo apparaisse sur le site de CIMES :

<https://www.cimes-hub.com>

Le cas contraire, merci de l'envoyer par mail à communication@cimes-hub.com .

MODE DE REGLEMENT

☐ Par virement bancaire Coordonnées bancaires : Crédit Agricole BIC/SWIFT : AGRIFRPP845 IBAN : FR76 14506044100091065679138 ☐ Par chèque A l'ordre de CIMES Auvergne-Rhône-Alpes	Date : Signature et cachet de la Société
---	--

Siège Social : c/o HALL 32 - 32, rue du Clos Four - 63100 CLERMONT-FERRAND

Association loi 1901 - RNA : W423003349

Siret : 485 223 366 00074 - TVA Intracommunautaire : FR 34 485 223 366

FICHES CONTACTS

Afin de faciliter nos échanges, nous vous remercions de bien vouloir compléter les fiches de renseignements ci-dessous :

Représentant à l'Assemblée Générale de CIMES :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Mail :

Contact Administratif/Comptabilité (pour facturation, adhésion, ...) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Mail :

Contact Innovation R&D :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Mail :

GESTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors de l'adhésion au pôle CIMES sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont strictement confidentielles et réservées à l'usage exclusif de CIMES.

Vos informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à la constitution d'un fichier des adhérents dans notre CRM.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos informations.

Si vous souhaitez émettre une réclamation quant au traitement de vos données personnelles ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail à contact@cimes-hub.com ou par courrier à CIMES Auvergne-Rhône-Alpes, HALL 32, 32 rue du clos four 63100 Clermont-Ferrand.